

# Séminaire national des Résidents :



Journée d'échanges  
et de réflexion 99

*Le mercredi 30 novembre 2016*

*Le séminaire a mobilisé près de 100 personnes, en majorité des Résidents et quelques professionnels de plus 20 associations adhérentes ;*

*Se situant sur tout le territoire national, soit sur 12 des 13 coordinations régionales de la Fédération.*

## Notre Histoire

**Au début des années 1990**, face à la situation des malades du sida, des associations se mobilisent et créent un dispositif d'hébergements temporaires adapté aux besoins d'un public en grande difficulté.

La Fédération Nationale d'Hébergements VIH (FNH-VIH) est créée en 1998 par 25 associations gestionnaires d'hébergements pour les personnes atteintes du VIH.

La FNH-VIH devient la FNH-VIH et autres pathologies avec la loi rénovant l'action sociale et médico sociale du 2 janvier 2002 qui érige les appartements de coordination thérapeutique au statut d'établissements médico-sociaux et s'ouvrent aux autres pathologies.

## Nos Valeurs entre autres

### Respect de la démocratie et de la diversité

Notre Conseil d'Administration se veut représentatif de toutes les structures dans leur diversité, leur localisation géographique, leur mode de gestion. Quelle que soit sa taille, chaque adhérent a la même capacité d'expression et de décision, en fonction de son engagement sur le principe coopératif : UN ADHÉRENT = UNE VOIX.

### Expression et participation de tous

Nous mettons tout en œuvre pour faire de la participation et l'expression des personnes accueillies, un objectif prioritaire des adhérents, des équipes et des instances de la Fédération.

La thématique de l'expression et de la participation des usagers répond à l'une des priorités de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, qui a réaffirmé la place et les droits des usagers.

Le 2/01/2017, nous célébrons les 15 ans de la loi.

Ce séminaire avait pour objectif de faire émerger les thèmes de préoccupations des résidents, de collecter les pistes de travail et les propositions qui y sont liées, mais aussi de les hiérarchiser. Les documents produits au cours de la journée constituent une base de travail opérationnelle à mettre en œuvre par les organisateurs, leurs partenaires et les participants dans les mois qui suivront le séminaire.

## Commentaires des participants

- L'animation sous forme d'un Forum ouvert : le séminaire a permis de renforcer la participation des Résidents.
- La participation de chacun est valorisante d'une manière générale et plus précisément pour des personnes qui ont un sentiment de rejet.
- Ce genre de séminaire permet de mieux sensibiliser les résidents sur leurs droits.
- La participation des résidents est essentielle, le grand défi maintenant il faut savoir amener certains changements dans les associations, auprès des autres professionnels ou direction.

## Axes Stratégiques



### Défendre

le modèle associatif dans la gestion des dispositifs fédérés.



### Développer

l'ancrage territorial du réseau.



### Renforcer

les actions socles de la Fédération, notamment l'Éducation Thérapeutique du Patient, la formation, le conseil et l'accompagnement des structures dans leur questionnement au quotidien.



### Promouvoir

Soutenir la place et la participation des personnes au sein de la Fédération et des structures qui les accueillent et les accompagnent.



### Intégrer

progressivement la recherche et l'observation au cœur des pratiques des adhérents et du fonctionnement de la Fédération.



### Affirmer

la pertinence et développer le modèle des appartements de coordination thérapeutique, (ACT), Lits d'Accueil Médicalisé, Lits Halte Soins Santé.

Les axes stratégiques ont été structurés dans le projet fédéral adopté à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire de la Fédération le 23 juin 2015.

# Synthèse des travaux des groupes résidents :

## classés par nombre de votes lors de la restitution

### A T E L I E R S

#### **Comment diffuser l'information et mobiliser les résidents sur leurs droits ?**

**Droit et citoyenneté : pourquoi comment pour qui?**

**Soutenir les associations dans leur investissements dans la défense des droits des résidents étrangers malades**

- Programmer des rencontres des différents acteurs concernés : médicaux, politiques, associatif etc.

#### **Comment diffuser les informations et mobiliser les résidents sur leurs droits ?**

- Mutualisation l'information et l'expertise sur les droits entre plusieurs établissements.
- Diffuser les informations sur les ACT en continu, l'amont (hôpital) en aval (association et act).

### A T E L I E R S

#### **Impliquer, concerner motiver et fédérer comment donner envie aux résident de participer ?**

- Identifier les attentes de chacun par exemple en tenant compte du projet personnalisé et individualisé du résident, pour choisir des thèmes de rencontre pour provoquer la participation de beaucoup.
- Proposer des atelier cuisine du monde avec découverte de la culture culinaire d'un ou deux résidents en présence des professionnels.
- Créer des ateliers adaptés, pas obligatoirement mis en place par les professionnels.
- Mettre en avant les compétences de chacun pour une adhésion aux activités.

### A T E L I E R S

#### **Comment porter la parole et l'action de tous ?**

- Définir clairement le rôle des représentants des résidents avec les résidents et l'inscrire dans le règlement et fonctionnement du CVS ou des groupes d'expression et organiser des séances de lectures des documents pour passer l'info, solliciter les échanges et l'implication.
- Organiser une réunion d'information obligatoire sur le CVS.
- Faire participer tout le monde : faire émerger les points communs.
- Organiser les réunions avec methode (horaire fréquence)/diffusion des comptes rendus).
- Instaurer la confiance, le partage et la convivialité pour créer un climat favorable aux échnages.
- Inviter les anciens résidents et intégrer cette procédure dans les règlements de fonctionnement du CVS.

## ATELIER

### Comment former et informer sur la participation des résidents ?

- Prendre le temps de diffuser les informations et assurer de la réception et de la compréhension.
- Fonctionner par thématique.
- Valoriser la participation des usagers des informations ciblées.

## ATELIER

### Que peut la participation pour préparer la sortie des actes ?

#### Pourquoi?

- Travailler en amont avec les bailleurs sociaux.
- Avoir un groupe d'expression (cvs) ou 1 conseil de la vie sociale pour chaque structure afin de travailler sur le parcours résidentiel.
- Développer des partenariats avec les institutions publiques (CAF, Préfecture, ...).
- S'assurer que le résident dispose de moyens financiers pour faire face à ses dépenses avant sa sortie de l'ACT.
- Poursuivre l'accompagnement après la sortie si nécessaire.

## ATELIER

### Comment monter un groupe d'expression ?

- Faire ou non une proposition de thème.
- Démarcher l'ensemble des résidents.
- Créer ensemble des règles de vie du groupe.
- Accompagner la logistique (qui fait quoi?).
- Adresser un compte rendu à l'ensemble des résidents.

- La Fédération va continuer de renforcer la participation des résidents, conformément à l'Axe 2 de ses statuts :

« Promouvoir et soutenir la place et la participation des personnes au sein de la Fédération et des structures qui les accueillent et les accompagnent.

Cette orientation est directement issue de notre charte et s'appuie sur les fondements de la loi du

2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale en resituant la personne accompagnée au cœur du dispositif d'accompagnement.

- La Fédération initie et développe des modalités participation. Celle-ci est comprise comme un maillon fondamental dans la chaîne d'accompagnement proposée dans les structures adhérentes. »